

Entreprendre au féminin ne doit plus être singulier

VALÉRY SAINTGHISLAIN

La femme n'a pas la place qu'elle mérite dans l'économie. Ce n'est pas un jugement personnel mais un constat tiré d'une série de données statistiques. Ainsi, alors qu'elles constituent plus de 50 % de la population, on ne compte que 28 % de femmes en Belgique actionnaires de société. Et seulement 14 % en sont les gérantes. La situation s'améliore - 38 % des sociétés starters sont lancées par des femmes entrepreneurs - mais pas assez vite au regard de pays comme le Québec, ou l'Australie où des politiques de sensibilisation au problème de genre ont été mises en place. L'Union des classes moyennes du Hainaut (1), après avoir fait valider cette différence au travers d'une étude menée par l'UCL, passe désormais à l'action et lance une série de services adaptés dont les coûts (300.000 euros) sont pris en charge par les fonds européens parce qu'ils tendent à rétablir l'égalité des chances. Le programme bénéficie aussi de l'appui de la ministre fédérale (MR) Sabine Laruelle qui, *au titre de femme mais aussi ministre en charge des Classes moyennes, ne peut qu'adhérer à ce type d'initiative qui vise à susciter l'esprit d'entreprise.*

Pas de ghetto, de l'éco !

Il ne s'agit pas de créer des ghettos féministes, met en garde Christophe Wambersie, secrétaire général de l'UCM. Notre ambition est d'ouvrir des portes, de créer des entreprises, de la richesse et donc, de l'emploi. Concrètement, l'organisation interprofessionnelle lance un réseau Diane destiné à favoriser l'échange d'expériences entre femmes entrepreneurs. Une fois par mois, à partir de mars, des rencontres-échanges de cartes de visite vont être organisées ainsi que des visites d'entreprise gérées par des femmes. Afin d'augmenter le taux de réussite, nous mettons aussi en place un service de « marrainage » afin de faire bénéficier de l'expérience de femmes déjà installées, celles qui cherchent à l'être, poursuit Christophe Wambersie. Le personnel de l'UCM a également été sensibilisé et formé à l'approche de la notion de genre dans l'entrepreneuriat. Les candidates intéressées pourront également suivre un coaching spécifique à la création d'entreprise. Elles pourront aussi suivre des modules de formation (accès à la profession) à distance ou sur base d'horaires aménagés. •

(1) Infos sur Diane au 065/38.38.64 ou via e-mail : virginie.blanquet@ucm.be.

Le Soir
le 04/03/05